

Réunion EAP du 25 mai 2023

En présence de Notre Doyen David l'Abbé Godefroit, Père Paul, Michel, Marie-Odile, Chantal, Marie et Véronique

Absent : Gontran

Nous commençons par une prière à l'esprit saint.

1. Régularisation de notre groupe EAP, papiers à remplir et à envoyer au diocèse.
2. Père Paul ne part pas cet été, peut-être quelques jours en semaines.
3. Les attentes de notre Doyen :
 - Faire vivre la paroisse, avoir le souci de l'accueil et de la communication avec les personnes présentes, de bonne volonté.
 - Confirmation du rythme des messes changé à partir de juillet, 1 messe le samedi soir et 1 messe le dimanche à 10h, en essayant de garder les lieux habituels, et prolongation à la rentrée. Possibilité de dire une messe tous les 2 ou 3 mois dans les clochers qui peinent à renouveler leurs équipes
 - Messe à Ardres le jour des baptêmes et pour les grands rassemblements
 - Notre Doyen a rappelé que les messes de funérailles peuvent être dites dans un clocher différent de celui du jour des obsèques. (Si les dates ne conviennent pas à la famille)
 - Pour les préparations aux mariages, notre Evêque nous a informé d'un possible arrêt de la maison des « Tourelles » à Condette, dans un avenir plus ou moins proche :

Appel à toutes les bonnes volontés :

Couples pour les préparations aux mariages, Personne pour la prise en charge des clochers, préparation aux baptêmes, équipes de funérailles...

Bien sûr, les équipes en place, vieillissantes, aideront les nouveaux à se mettre en route, mais il est urgent de se manifester pour maintenir nos églises vivantes.

4. Préparation du 15 aout : Il est prévu :

10h, bénédiction des enfants à la chapelle st Quentin puis 11h messe à Ardres

Nous aimerions connaître les personnes volontaires pour assurer par relais la vente de bougies à la chapelle jusqu'à 16h

Merci de vous manifester auprès du secrétariat :

03 21 00 90 16 Marie-Odile : 06 78 99 38 38 Véronique : 06 76 75 69 72

5. **Jeudi 1er juin de 9h30 à 16h à la Collégiale d'Aire sur la Lys Rassemblement diocésain des équipes d'accompagnement des familles en deuil** à l'invitation de Monseigneur Olivier Leborgne

Une réunion sera organisée pour les absents afin de leurs donner le livret avec le texte de l'ordonnance. Ceux qui désirent connaître ces informations peuvent les retrouver sur ce lien : <https://arras.catholique.fr/ordonnance-pour-diocese-arras.html>